

NUMÉRO SPÉCIAL ET EXCEPTIONNEL

DE Paris qui Chante

Revue hebdomadaire

VENDU
0 fr. 50 AU
PROFIT
DE
L'ŒUVRE

DE LA MAISON DE RETRAITE

DES ARTISTES LYRIQUES



PORTAL
e-Président



DRANEM - Président Fondateur



P. FRÉJOL
Secrétaire-Général



BLON, DHIN - Trésorier

MISS EN VENTE AUTORISÉE DANS TOUTE LA FRANCE

MAISON DE RETRAITE
DES ARTISTES DE CONCERTS & MUSIC-HALLS
Tous pour Un! — Un pour Tous!

LOTÉRIE

Autorisée par Arrêté Ministériel
du 16 Avril 1907

AU CAPITAL DE
4.700.000 FRS

Le Président: *Dranem*
Le Secrétaire: *P. Fréjol*

N° 0.766.129

LE BILLET NE DOIT ÊTRE VENDU
AU DESSUS DE UN FRANC

PRIX
du Billet
UN
Franc



BLON, DHIN - Trésorier

Toutes les **PLUS GRANDES VEDETTES** du **CONCERT** unies dans
un même élan de solidarité ont consenti
à figurer dans ce numéro et à donner
la **MEILLEURE CHANSON** de LEUR RÉPERTOIRE

CHER PUBLIC

PARIS 2019 - N° 1000 - 1000

1000 - 1000



Mauger, Demaria, Foyat, Portal, Bouch, Jouve, Léal, Bouch, Gues, Paul, Langlois.

Le Comité de l'Œuvre de la Maison de Retraite des Artistes Lyriques

Le Comité d'Administration de l'Œuvre de la Maison de Retraite des Artistes Lyriques, dont le président-fondateur est Demaria, a décidé de demander à Paris qui Chante de faire un numéro spécial consacré à cette Œuvre, afin de faire connaître au public son fonctionnement et le but qu'elle poursuit.

Nous vous présentons aujourd'hui ce numéro extraordinaire qui vous fera connaître les artistes sous un jour inconnu, et vous prouvera que ceux qui vous ont tant fait rire avant de venir s'inscrire quand il s'agit de soulager les maux de leurs vieux camarades.

Toutes les plus grandes vedettes du concert, unies dans un même élan de solidarité, ont consenti à figurer dans ce numéro et à donner la meilleure chanson de leur répertoire. Ce numéro unique, que tout le monde voudra posséder, sera vendu au profit de l'Œuvre de la Maison de Retraite des Artistes Lyriques; en l'achetant, vous aurez, tout en vous amusant, concouru à une œuvre intéressante et charitable.



M. Pacra, père.

LA FOURMI

* n'est pas prêteuse *

== c'est là ==

son moindre défaut

** et la pauvre **

Cigale imprévoyante

** l'apprit à ses dépens **



M. Bloch. Phot. Langelis.



Phot. Manuel.

M. Fréjol.



Phot. Langelis.

M. Limat.

PENDANT de longues années les artistes, pauvres Cigales, ont fait comme celle de la Fontaine : elles chantaient, amusaient la foule, et quand l'âge et la maladie les terrassaient, se trouvaient sans un sou et, dédaignées par cette même foule qui les applaudissait, allaient finir leurs jours sur un lit d'hôpital.

L'imprévoyance était le défaut principal des artistes : toujours sur la brèche pour venir en aide aux malheureux, prêtant sans compter leur concours à toutes les œuvres de bienfaisance qui les demandaient, ils ne songeaient pas une minute qu'un jour ils pourraient, à leur tour, être dans la misère. Le nombre des artistes lyriques augmentant sans cesse (les heureux dans ce

métier étant rares) le nombre des malheureux augmentait aussi de jour en jour. C'est alors qu'en 1881, un homme de bien, que tous les artistes vénéraient, M. Jules Pacra père, eut l'idée, audacieuse pour cette époque, de fonder une Société de Secours mutuels des artistes lyriques qui leur viendrait en aide quand ils seraient malades et leur servirait une petite rente sur leurs vieux jours.

C'EST le 10 janvier 1881 que M. Jules Pacra père, assisté de MM. Aristide Bruant, Charles Mey, Min et Aumont, fonda la Société de Secours mutuels des Artistes lyriques.

Très fortement combattue à sa naissance, cette Société eut des débuts plus que modestes et, malgré les efforts de son généreux fondateur, elle ne comptait, au milieu de 1881, que 125 sociétaires et ne possédait que 763 fr. 40.

Avec une patience et un courage admirables (il en fallait à cette époque où on considérait les mutualistes comme des anarchistes) M. Jules Pacra continua la tâche qu'il s'était imposée.

C'est ainsi qu'en 1895 il arrivait à porter l'effectif de la Société à 181 sociétaires réguliers et, après avoir versé 2.145 francs de secours, accusait à l'Assemblée générale un avoir de 27.640 francs.

M. Pacra ayant dû, étant donné son grand âge, abandonner la présidence, fut remplacé par M. B. Bloch, le président actuel, qui mit toute son activité et son intelligence au service de la Société.

Entouré de collaborateurs dévoués, comprenant tous la nécessité de la mutualité, il fit de la Société de Secours mutuels des Artistes lyriques une des Sociétés les plus importantes de France (le Ministère du travail l'a d'ailleurs désignée pour prendre rang dans les Sociétés de Secours mutuels présentées par le Gouvernement français à l'Exposition de Londres où elle a obtenu une médaille d'argent), précédemment elle avait obtenu en 1905 une médaille de bronze à l'Exposition de Liège et une médaille d'argent à l'Exposition de Bordeaux en 1907.

A l'heure actuelle, la Société de Secours mutuels des Artistes lyriques compte 4.500 sociétaires et possède 120.000 francs : elle a versé à ses sociétaires depuis sa fondation 114.232 francs de secours et sert 2.800 francs de rentes à 28 sociétaires retraités.

Le Comité, encouragé par ces beaux résultats, a voulu faire mieux encore et a décidé, dans sa séance du 30 janvier 1907, la création d'une « MAISON DE RETRAITE » pour ses vieux sociétaires nécessiteux.

Quels sont les motifs qui ont poussé le Comité à créer cette Maison de Retraite ?

Le motif principal est le peu de sécurité que présente la profession d'artiste, et les difficultés sans nombre que l'artiste rencontre pour arriver à la notoriété et posséder un capital suffisant pour lui assurer ses vieux jours.

En effet, combien d'artistes peuvent prétendre, à l'âge de 55 ans, à vivre de leurs rentes ?

Combien, après avoir amassé un petit pécule, terrassés par la maladie, voient leurs économies disparaître au moment où ils étaient sur le point d'en profiter ?

Combien d'heureux, pour la grande quantité de malheureux ?

La misère est grande chez les vieux artistes vaincus par l'âge et la maladie, et quand ils vieillissent (la femme surtout) le public ingrat, oubliant ceux et celles qui les charmèrent par leur talent et leur beauté, n'accorde même plus un applaudissement à ces idoles d'hier. C'est alors la lutte pour obtenir un engagement dérisoire, la longue attente dans les agences lyriques pour avoir le cachet du dimanche avec lequel il faudra vivre la semaine ; c'est la misère, la faim, l'hôpital.

Or les Artistes dramatiques ont leur Maison de retraite ; tous les ouvriers vont avoir droit, par suite de la loi sur les retraites ouvrières, à une retraite, seuls les artistes lyriques n'ont droit à rien.

La Société de Secours mutuels des Artistes lyriques peut donner aujourd'hui une rente de 100 francs à ses sociétaires retraités. Cette rente pourra être portée d'ici quelques années à 150 francs ; or, il est matériellement impossible de vivre avec une somme aussi minime, et c'est pourquoi le Comité a pensé qu'il était nécessaire de leur assurer le pain et le logement en créant une Maison de Retraite où pourront entrer tous les retraités de la Société de Secours mutuels, sans exception.

L'hospitalisation de cette Maison de Retraite ne sera pas une faveur que l'on accordera aux sociétaires retraités, ils ne seront pas admis là par charité, ils seront chez eux, dans leur propriété, et ils pourront, au milieu du confort le plus moderne, dans des conditions d'hygiène inappréciables, terminer tranquillement leurs jours, sans aucun souci matériel.

Les Artistes lyriques ont été précédés dans cette voie par Coquelin aîné dont le souvenir restera impérissable et qui s'est acquis la reconnaissance de ses camarades en fondant la « Maison des Comédiens » à Pont-aux-Dames.

La Maison de Retraite des Artistes lyriques sera bâtie à peu près sur le même modèle.

Elle comprendra 54 chambres — 24 pour les femmes, 24 pour les hommes et 6 chambres de ménages, — soit en tout 60 pensionnaires.

Chaque chambre a son vestiaire et son cabinet de toilette. Les pensionnaires auront à leur disposition des salles de bains et d'hydrothérapie. Une infirmerie sera installée avec les derniers perfectionnements et le service médical sera assuré par deux médecins attachés à l'établissement. Les repas se prendront par petites tables dans une salle à manger commune ; de plus, les dames auront leur salon et leur bibliothèque. Les hommes leur bibliothèque et leur salle de billard.

Un parc d'une dizaine d'hectares entourera la Maison et, en parcourant ce petit domaine, les vieux artistes pourront se croire propriétaires et rentiers. Les pensionnaires pourront sortir quand ils le désireront en prévenant simplement le directeur et s'habilleront comme ils le voudront. A cet effet, une somme annuelle de 60 francs leur sera allouée. En outre ils recevront 5 francs par mois pour leurs menus frais.

Pour rentrer à la Maison de Retraite il suffira d'être retraité de la Société de Secours mutuels des Artistes lyriques et de prouver, par des pièces officielles, son indigence.

La création de cette Maison de Retraite fut adoptée à l'unanimité à l'Assemblée générale de la Société de Secours mutuels, le 25 février 1907, qui nomma immédiatement un Conseil d'administration composé de la façon suivante :

Membres du Comité :

Président : M. DRANEM.
Vice-Présidents : MM. PORTAL et LEJAL.
Secrétaire : M. FRÉJOL.
Secrétaire-adjoint : M. DEMANCHE.
Trésorier : M. BLON-DHIN.
Trésorier-adjoint : M. GALAN.

Archiviste : M. MONTJOY.
Commission des comptes : MM. BERTHO, DELLY'S,
DUTARD, SERJUS, ZECCA, SINOEL.
Membres du Conseil : COSNARD, LIMAT, MAURIN-
GUERINI, MORIN, RIBERT, BOURGERY, DUVAL.



M. DEMANCHE
Secrétaire-Adjoint

Que coûtera la Maison de Retraite ? En se basant sur la Maison des Comédiens, le capital nécessaire pour créer et faire fonctionner la Maison de Retraite devra être de :

Achat du terrain, construction, aménagement.....	500.000 francs
Capital nécessaire à l'entretien et la nourriture des pensionnaires.....	1.750.000 —
Capital nécessaire pour les frais généraux.....	600.000 —
Total.....	2.850.000 francs

Comment obtenir cette somme énorme de 2.850.000 francs nécessaire à la création de l'Œuvre ?

Un seul moyen se présentait : une Loterie.

C'est alors que le Conseil d'administration charges MM. Dranem, président; Portal, vice-président, et Fréjol, secrétaire, de faire près du ministre de l'Intérieur les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation de cette

Paris le 9 janvier 1908

Le Directeur soussigné du COMPTOIR NATIONAL
D'ESCOMPTE DE PARIS certifie, pour valoir ce que de droit,
qu'il a été ouvert sur ses livres un compte intitulé :

"LOTÉRIE de la SOCIÉTÉ de SECOURS MUTUELS des ARTISTES
LYRIQUES

au crédit duquel repose une somme de Six cent vingt et un
mille cent francs (fcs. 621.100) affectée par M. MENARD, dit
DRANEM, Vice-Président de la Société de Secours Mutuels des
Artistes Lyriques, dont le siège est à Paris, 3 rue de
l'Echiquier, au paiement des lots de la loterie qu'il a été
autorisé à organiser par Arrêté Ministériel du 19 AVRIL 1907

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Le Directeur Général *[Signature]*

Loterie. L'autorisation d'émettre une Loterie n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Le nombre de démarches et de rapports à fournir est incalculable. Après une année d'efforts, l'autorisation fut enfin donnée par arrêté ministériel le 15 avril 1907, mais avec restriction que la vente des billets ne pourrait avoir lieu qu'à partir du 1^{er} mai 1908.

Il fallut encore faire d'autres démarches pour obtenir l'autorisation de placer des billets avant la date prévue par l'arrêté ministériel afin d'avoir plus de temps pour effectuer la vente.

Enfin, par arrêté ministériel du 19 décembre 1907, le gouvernement autorisait le placement des billets à la condition que les Artistes effectuassent ce placement par leurs propres moyens, c'est-à-dire sans faire aucune réclamation, jusqu'au 1^{er} avril 1908.

Pendant la période qui s'écoula entre le 15 avril et le 19 décembre, les trois membres du Conseil d'administra-

tion chargés de l'organisation de la Loterie, c'est-à-dire MM. Dranem, Portal et Fréjol, s'occupèrent de trouver les fonds nécessaires au dépôt de garantie des lots. (Le public ignore généralement qu'il faut, pour avoir le droit de faire sortir un billet de loterie, avoir déposé le montant des lots dans une caisse de crédit désignée par le ministère de l'Intérieur.)

De généreux amis s'intéressant à l'Œuvre voulurent bien avancer la somme de 621.100 francs, représentant la totalité des lots, qui fut versée le 9 janvier 1908 au Comptoir national d'Escompte de Paris, ainsi qu'en fait foi le reçu dont nous reproduisons page 5 le fac-similé.

Une fois les lots déposés et les billets imprimés, il fallut que Dranem, Portal et Fréjol se convertissent en administrateurs. C'était une tâche peu facile. Néanmoins ils se mirent à l'ouvrage et quelques mois après la France entière connaissait, par les circulaires envoyées et par les fêtes organisées, que les Artistes lyriques voulaient fonder une Maison de Retraite, et que pour y arriver ils avaient obtenu l'autorisation d'émettre une Loterie au capital de 4.700.000 francs qui donnerait comme lots une somme de : 621.100 francs, tous payables en espèces.

Trois gros lots,	250,000 francs
.....	100,000 —
.....	50,000 —
50 lots de 1,000,	50,000 —
142 — — 500,	71,000 —
1,001 — — 100,	100,000 —
Total,	621,100 francs

Immédiatement les demandes commencèrent à affluer au siège de la Loterie, 110, boulevard Sébastopol ; le public, comprenant qu'il s'agissait réellement d'une œuvre de bienfaisance et pas d'une opération financière, tenait à prouver aux Artistes toute sa sympathie en prenant un grand nombre de billets.



En ce moment la vente a augmenté dans des proportions considérables et les organisateurs sont absolument débordés.

Dans des bureaux spacieux, mais qui sont devenus trop étroits pour contenir le nombreux personnel nécessaire au fonctionnement des divers services, les sympathiques artistes Portal et Fréjol, que le Conseil d'administration a délégués pour s'occuper de la Loterie, se multiplient pour assurer l'expédition des billets qui augmente de jour en jour.



« Réponds non, c'est un affaire »

LE PETIT OBJET

Chansonnette Comique

CRÉÉE PAR

Paroles de
GIRIER, RIMBAULT, BOSSY

POLIN

Musique de
SCOTTO & CHRISTINÉ



Copyright.

Tous droits d'exécution et de reproduction réservés.
Paris, "Le Tourlourou", Eugène RIMBAULT.



II

Ah! dit-ell', je suis anxieuse
D'admirer votr' petit objet.
Je lui fais : Vous êt's trop curieuse,
Faudra deviner ce que c'est.
Ell' me dit : c'est-il un' rob' claire,
Un corset ou bien un pépin ?
J'lui réponds : non, c'est une affaire
Qui peut tenir dans l'creux d'la main.
C'est fin, c'est gentil,
Coquet, arrondi,
Ni trop grand, ni trop petit.
Au refrain.



III

En tête à têt' dans sa chambrette
On a fait un bon p'tit souper,
Le bon vin et les amourettes
N'y a rien d'tel pour vous émêcher.
En chahurant, voilà qu'ma belle
Est tombé' su' l'pieu sans s'blessier.
Moi j'suis tombé à côté d'elle,
Ça ne ne pouvait pas mieux tomber.
Car sous le rideau,
Dans le bon dodo,
J'ai donné mon p'tit cadeau.
Au refrain.

IV

Ce p'tit cadeau si agréable
C'était un' bagu' qui v'nait d' ma [sœur.
En or jaun' presque véritable
Avec mon nom dans l'intérieur.
Quand j'yai pris sa p'tit' main port'ée
Pour lui mettre la bague au doigt,
Elle en était tell'ment troublée
Que j'ai dû m'y prendre à deux fois.
Et très gentiment,
D'avant son content'ment,
J'soupirais en lui mettant :



DERNIER REFRAIN

Ah! Mad'moisell' Rose,
V'la le p'tit objet, le joli p'tit objet
[qu'j'ai à t'offrir;
Ah! j'vois qu' c'est quèqu'chose
Qui t' fait bien plaisir.



Le bon vin et les amourettes



Pour mettre la bague au doigt.



ANNA THIBAUD



C pyrigh Reproduction interdite, publiée avec l'autorisation de l'éditeur
M. Sandoz Jobin et Cie, 25, rue de Bondy

LE COEUR DE MA MIE

§ § § § § § § TEXTE ET MUSIQUE § § § § § § §
de JAKUES DALCROZE

Créé à Parisiana par Mme Anna THIBAUD

CHANT *All^o Mod^{to}* *pp*

Le cœur de ma mie est pe-

a Tempo

PIANO *mf* *rall.* *pp*

- tit, tout pe-tit, pe-tit; J'en ai l'a-me ra-vie, Mon a-mour le rem-

mf

1. Si le cœur de ma mie N'é-tait pas si pe-tit En ce
- plit.
2. l'cœur de ma bell' Mon cœur, à moi, est grand, Mais ne
3. mon cœur qui l'aime E-tait en-cor plus grand, Ne ren-

rall. *pp*

cœur y au-rait plac' Pour plus d'un bon a-mi Mais le
ren-fer-me qu'ell' Les homm's c'est dif-fé-rent, Le
- ferm'rait quand mê-me Qu'un seul sen-ti-ment, Le

rall.

cœur de ma mie est pe-tit, tout pe-tit, pe-tit; J'en ai
a Tempo.

p

1. 2. Pour Finir.

l'a-me ra-vie, Mon a-mour le rem-plit. -plit.

2. Plus que
3. Et si

1. 2. Pour Finir.



M. FURSY

Pour la Maison de Retraite

CHANSON PAS ROSSE (Inédite), par M. FURSY

Air : LE PÈRE LA VICTOIRE

Amis, quand, pendant cinquante ans,
Un artiste a fait rire,
Doit-il pas pouvoir dire,
Qu'avant ses tout derniers instants,
Il aura, quelque part,
De repos, sa petite part ?
Qu'ayant été,
Pour vous, toute gaité,
Il pourra voir, sans tristesse,
Chez lui, venir la vieillesse,
Car il aura
L'abri qu'il lui faudra,
Pour doucement finir
Avec, toujours, le souvenir
" Plan rata plan rata plan ! "
De ses succès petits et grands.

Vous qui voyez là-bas
Un artiste apparaître en scène,
Dites-vous bien qu'il n'est pas,
Plus qu'un autre, exempt de la peine.
Que le succès
Est bon, mais que c'est,
Hélas ! une bien vaine gloire :
La misère noire
Guette aussi ceux
Que vous fêtez le mieux !



Souvenez-vous que c'est à lui
Que, sans cesse, on demande
De faire, aux pauvres, offrande
De ce talent qui vous séduit :
Qu'il donne sans compter
Son concours à la charité.
Puisqu'aujourd'hui,
On peut compter sur lui,
Qu'en revanche, en somme, il puisse
Espérer même service,
Quand, à son tour,
Pour lui viendra le jour
Où, ne pouvant plus rien,
Il aura besoin d'un soutien.
Plan rata plan rata plan,
Ça ne vous coûtera qu'un franc !

Vous qui passez là-bas,
Donnez sans qu'aucun le regrette,
Afin que tous ces bons gas
Aient une maison de retraite ;
Car le succès
Est bien doux, mais c'est
Hélas ! une bien vaine gloire :
La misère noire
Guette aussi ceux
Que vous fêtez le mieux !

Fursy.

Trou la la itou

CHANSONNETTE

crée par YVETTE GUILBERT

Paroles de P. BRIOLET

Musique de JOËL TISKA

YVETTE
GUILBERT

I
Un' p'tit' bobonn' prom'nait un'
[chienne.
Un soldat prom'nait un toutou,
La bonne allait au bois d'Vincennes,
Et le soldat itou.
Trou la la itou.

II
C'étaient tout's deux d'fort jol's
bêtes.
La chienn' d'la bonn' gentill' comm'
[tout
Avec un' p'tit' queue en trompette,
L'chien du soldat itou.
Trou la la itou.

Tempo di Marcia



Copyright.

Tous droits d'exécution et de reproduction réservés.

Publiée avec l'autorisation de la SOCIÉTÉ ANONYME, 1, rue d'Enghien, Paris.



III

Le chien s'approcha de la chienne,
De la bonn' s'approcha l'itou,
Le soldat se disait quell' veine,
Et le p'tit chien itou.
Trou la la itou.

IV

L'soldat prit la main d'la bergère,
L'chien flaira la chienn' près du cou,
La petit' chienn' se laissa faire
Et la bobonne itou.
Trou la la itou

V

Ils entrèrent dans une clairière
Pour entendre chanter l'coucou,
Les chiens s'assirent sur leur derrière
Et pi leurs maîtres itou.
Trou la la itou.

VI

Ils se disaient de tendres choses
En s'donnant des baisers bien doux,
La chienn' tendait sa p'tit' gueule [rose
Et la bobonne itou
Trou la la itou.

VII

Comme ils n'avaient pas d'muselière
Un gard' saut' sur eux tout à coup,
Il mèn' les chiens chez l'commissaire
Et les amants itou
Trou la la itou.

VIII

Le p'tit chien fut mis en fourrière,
L'soldat pinça huit jours de clou.
Quant à la chienne, ell' devint mère
Et la bobonne itou.
Trou la la itou.



Paroles de
MAUPREY

Yette YRIEL

Musique de
Léo DANIDERFF

CHIGNY PASTOUR

SI TU VEUX QUE JE T'AIME

INTERPRÉTÉE PAR YETTE YRIEL

Lento

Valse lente
\$ dolce e amoroso

Chant

ben canto

PIANO

mf

allarg.

Valse lente
dolce sostenuto

Si tu veux que je

t'ai me D'un très profond amour — Que sur ce divin thème de bords un

Copyright.

Tous droits d'exécution et de reproduction réservés.
Publiés avec l'autorisation de la Société d'Éditions Maup., 117, Rue Réaumur, Paris

jour Un long po-ë me cède: Fais qu'un baiser suprême Map- por- te le bonheur

mf: bien rythme Et prends tout mon cœur si tu veux que je t'ai- *mf* *Piu animato*
bien rythme *1^{er} Couplet. Que nous se-*
mf *2^e Couplet. Me mè- ver*
mf *Pour finir al Coda mf ben canto*

rons heu- reux tous deux, si tu veux Nous i- rons dans les bois om- breux,
dans tes yeux je peux, si tu veux de puis- sen- se- gner de doux jeux,

mf: cresc. Si tu veux Nous Li- ons a- mon- reux aux cieux, Si tu
Si tu veux Te di- re un con- te- bleu je peux, Si tu

veux Quand on s'aime on sait fai- re Le ciel sur la ter- re
veux Puis te prou- ver en co- ur Com- bien je t'a- do- re

Lent
f ben canto *ff acc*
CODA

LES P'TITS POIS

CHANSON PATRIOTIQUE

Paroles de Morteuil. * * * Musique de Spencer.



DRANEM



COUPLET



REFRAIN

Ah! les p'tits pois les p'tits pois, les p'tits pois C'est un légum' très ten-dre Ah! les p'tits pois, les p'tits

p

2^e Couplet.

pois, les p'tits pois Ça n'se mang' pas a-vec les doigts.

II

L'jour d'la revision militaire,
L'étas au comme un ver de terre;
Enn tripatou laut par tout l corps,
« Vous ét's malade? » me dit l'ma-
jor.
En d'ssous la toise, j'lui réponds :
Parlé : « Je suis cultivateur ».

Au Refrain.

III

Sitôt qu'nous arrivons sur terre,
Nous commençons d'abord par
[binaire :
On nous r'tourne de face et d'profil,
Quand on dress' notre état civil.
Dit's moi, a quoi re-connaît-on
Que l'on est fille ou bien garçon?
Parlé : « On n'a qu'à mettre une robe
[ou bien un pantalon. »

Au Refrain.

IV

Dans un grand bal de Ministère
J'dansais avec une gros-donarière,
A chaq' fois que j'la faisais valser,
Je l'cevais ses nichons dans l'nez.
Je m'disais en soul'vant d'tonneau
Qui pesait plus d deux cents kilos :
Parlé : « En voilà une qui m'a fait
suer. »

Au Refrain.

V

Dans l'département d'la Charente
Un jeun' candidat se présente :
« Vous m'connaissez depuis d'longs
[jours,
J'ai pas besoin d'fair' de discours
Et, du reste, votez pour moi,
Car voilà n'a profession d'foi :
Parlé : Vous allez voir que je suis
republicain. »

Au Refrain.



VI

Quand je berçais ma rêverie
Avec Rosa, ma tendre amie,
Le soir, à l'heure des aveux,
Dans les sentiers si muets,
En la gardant dans l'banc des vœux
J'ai dit d'un air mystérieux :
Parlé : Comme elle m'appelait son
pigeon.

Au Refrain.

VII

L'end'main du mariage de Camille,
La mère demanda à sa fille,
Et sur un ton res' empressé :
« Dis-moi comment ça s'est passé? »
La jeune manee, d'un air content,
Dit en embrassant sa maman :
Parlé : « C'est très gentil le ma-
riage. »

Au Refrain.

VIII

Hier soir, à l'Opéra-Comique,
Après l'ouverture symphonique,
On leva aussitôt le rideau,
Y avait un très gentil tableau,
Puis un' dame, plei' de graciens'té,
Est v'nue simplement nous chanter :

Au Refrain.

IX

Si les enn'mis, comme naguère,
Voulaient envahir nos frontières,
Ils peuv'nt venir car nous sommes
[Pressés,
Et cet' fois-ci qu'est c'qui pren-
[draient,
Ils s'écraieraient en s'débattant,
Au moment du chambardement :

Au Refrain.

LA JOLIE BOITEUSE

Chansonnette créée par MAYOL

Paroles de
BRIOLLET et Léo LELIÈVRE

Musique de
D. BERNIAUX

All^o Mod^{to}

PIANO



La fill' de ma concierge



est un peu boi-teu se Un' deux! un' deux! mais ça lui va bien Ça ne l'empêche pas d'être vertu.



eu se Un' deux! un' deux el-le vazet vient Dans l'es-ca-lier il faut la voir trot



REFRAIN

ter Elle a-z-un rien qui cloche dans une qu'il le Il n'en manqu'pas beaucoup pour la fair'mar.





II

Aussi pour lui fair' rallonger sa
[p'tit' jambe,
Un' deux! un' deux! on l'envoie
[porter
Les journaux, chez un vieux
[monsieur pas ingambe!
Un' deux! un' deux! quidemoure
[au premier,
Mais ce vieux-là
Ne la redre-s'ra pas.

AU REFRAIN

III

Au second elle' mont' chez un
[homme de lettres,
Un' deux! un' deux! lui porter
[son lait;
C'est bien le cas de dir': boîte aux
[lettres,
Un' deux! un' deux! et qu'elle
[boîte au lait.
Quand ell' descend,
Elle boîte en fer blanc.

AU REFRAIN

IV

Au sixièm' reste un étudiant en
[médecine,
Un' deux! un' deux! elle l'a
[consulté.
Et depuis qu'qu'temps, on voit
[bien qu' la mâtine,
Un' deux! un' deux! s'est bien
[fait soigner.
Car à présent
Ell' se r'dresse en marchant.

DERNIER REFRAIN

Ell' n'a plus rien qui cloche.
[dedans la quille;
N'y en manquait pas beaucoup,
[pour la fair' marcher,
N'en fal'ait qu'un p'tit bout, à la
[pauvre fille,
Et c'est l'Amour Med'in qui lui
a donné.

Un Bon Petit Cœur

PAROLES DE GASTON PETIT

Musique de CHARTON

Créée par Carmen VILDEZ à l'Eldorado



Carmen VILDEZ

II

« Je t'ador', dit l' jeun' homme
[tout bas.]
« Vous avez tort, il ne faut pas »,
Reprit-elle, « car notre amour
« Ne doit pas durer plus d'un jour. »
Puis ell' le quitta le lend'main,
Sans souci, sans r'gret, sans cha-
[gnin].
Souriant à chaque passant
Qu'elle aguichait, en fredonnant:

REFRAIN

Je suis un p'tit cœur de Pierrot,
Un' passionnée, un' sensitive,
Toujours en quête de nouveau,
Vous m'aimez... Qui m'aime me
[sui-ve...]
Car le matin comm' le tantôt
De ci, de là, je vagabonde
Seuant de l'amour à la ronde...
Je suis un p'tit cœur de Pierrot.

III

Elle vécut ainsi trois ans
Toujours joyeuse, en s'amusant,
N'ayant d'autre but, chaque jour,
Que l'affolant désir d'amour;
Mais hélas ! le charmant lutin
Se mit à tousser un matin,
Et la trêfle fleur de plaisir
S'effeuilla dans un long soupir.

REFRAIN

Pauvre petit cœur de Pierrot
Qui, la semaine comm' le dimanche
En quête d'un amour nouveau
Allais courir de branche en bran-
[che],
Tu partis, sans même un sanglot
D'aucun des amants, qui sans
[trêve]
Avaient bercé les jolies rêves
De ton petit cœur de Pierrot.



MAX DÉARLY

LA PIÈCE DE DIX SOUS

CHANSONNETTE

Créée par MAX DEARLY à la Scala

Paroles de
CELLARIUSMusique de
Gabriel BUNEL

PIANO



Un beau dimanche matin.



né-e, M'sieu l'eu-ré s'prom'nant dans les champs. A perçut la nuéeveil-lé-e De trois jo-lis petits en-fants. C'était



des gosses du vil-la-ge. Il leur dit: à celui de vous Qui m'f'ra la réponse la plus sage d'f'ra cadeau d'un piéc' de dix sous Pour ça

II

Pour ça, reprit-il, à la ronde
Vous allez me dir' tous les trois
Ce que vous aimez l' mieux au [monde,
Ne parlez pas tous à la fois.
L' premier répondit: C' que j' pré-[fère
C'est mon papa et ma maman.
— Moi c' que j'aim' le mieux sur la [terre,
Dit l' deuxièm', c'est un morceau d' [flan]

III

Vous n'aurez pas la récompense,
Fit le curé peu satisfait.
Et toi, quelle est ta pré férence,
Dit-il à celui qui restait?
— J' n'en ai pas, répliqua l' troi-[sième,
Mais tout à coup, poussant un cri:
Si, reprit-il, celui que j'aime
C'est notre seigneur Jésus-Christ.

IV

— Bravo, cria l'ecclésiastique,
Ta réponse m'a beaucoup plu;
C'est celle d'un bon catholique.
Mais, dis-moi, comment t'appell's- [tu?
En empochant la piéc' promise
Le gosse alors lui répondit:
— Monsieur l' curé, j' m'appell' [Moïse.
Abraham, Isaac, Lévy.



MAUREL

LA DEMANDE D'EMPLOI

Chansonnette créée par MAUREL à la Scala

Paroles de BELHIATUS Musique de DELORMEL

Allegro



Rue un'plac'dans un minis.



tè-re d'fais un' de-mande au se-crè-tai-re Et pour la faire a-pos-si-bi-



ler de vais trou-ver mon con-seil-ler En marge il é-crit sur ma d'mande Qu'il me con-naît et me-com-

Parle REFRAIN



man-de d'me dis: d'vais donc en-fin a-voir Un bon p'tit rond d'air pour mas-seoir! d'attends huit jours, j'at-tends un



mois, d'attends deux, j'en at-tends trois, Bref l'anné' s'passe et nom-là chient d'entends toujours parler de rien

II
J' prends une autre plum' je m' recueille,
J' fais une autr' demande sur un feuillet;
Et cett' fois pour plus de sûreté
Je vais trouver mon député.
En marge, il écrit sur ma d'mande
Qu'il me connaît et m' recommande,
Je m' dis: Enfin j' tiens mon emploi
Et j' envoie ma d'mand' sûr de moi.

Parlé. — Parce que, n'est-ce pas, je
me dis un député c'est plus qu'un
conseiller municipal, et puis... au Ref.

III
Mais je ne perds pas confiance
J' prends une troisièm' feuille! je recommence
Et pour éviter tout' lenteur
Je vais trouver mon sénateur.
En marge il écrit sur ma d'mande
Qu'il me connaît et m' recommande,
Je m' dis: Enfin j' vais donc la t'nir
Cett' place qui m'a tant fait languir.

Parlé. — Parce que, n'est-ce pas, je me dis
un sénateur c'est plus qu'un député et
qu'un conseiller... au Ref.

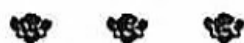
IV
Je m' dis: J' crois que l' meilleur système
C'est d' voir le ministre lui-même...
Mais à la port' du monument
L' rencontre un copain d' régiment.
Il m' dit: C'est moi son valet d' chambre
J' cir' ses bott's, je rinc' le pot d' chambre,
Alors lui dis-j', recommand'-moi.
Il m' répond: J' peux fair' ça pour toi!
Parlé. — Seulement je m' dis: Ça s'ra
peut-être long parce qu'un valet
de chambre...

REFRAIN

J'attends cinq minut's, au bout d' ça,
Il revient et me dit: Ça va,

Comme c'est moi qui t'ai recommandé,
L' ministre a tout d' suite accordé.

CE QUI A ÉTÉ FAIT POUR RÉUSSIR LES FÊTES



Le Comité de l'œuvre, pensant que, pour bien faire connaître le but à atteindre, une grande publicité était nécessaire, et n'ayant pas au début les moyens suffisants pour s'offrir la publicité des journaux, décida d'organiser ses représentations dans les villes les plus importantes de France. C'est ainsi que Lyon, Saint-Quentin, Nice, Toulon, Bordeaux, Grenoble, Marseille, Toulouse, Nancy, Rouen, Reims, Caen, Nîmes, Vichy, Lille, Bruxelles, Paris, s'intéressèrent à l'œuvre. A toutes ces fêtes les meilleurs artistes de Paris prêtèrent leur concours gracieux. On ne sait trop qui remercier, des Directeurs qui prêtèrent leur salle, des Artistes qui prêtèrent leur concours, des Musiciens ou des Compagnies de chemins de fer qui, en accordant le voyage à demi-tarif aux artistes, contribuèrent ainsi à la réussite.

Paris eut pourtant les fêtes les plus grandioses. Les organisateurs estimèrent avec juste raison que dans la Capitale ils devaient frapper un grand coup qui aurait sa répercussion dans toute la France. C'est Tabarin qui ouvrit le feu avec la Redoute du 7 mai 1908 qui fit 9.000 francs de recettes. Un des collaborateurs précieux de cette fête fut Max Viterbo, le secrétaire général des Ambassadeurs.

Depuis longtemps le Comité avait en tête d'organiser une fête sportive, elle eut lieu à Buffalo, le 24 août 1908. Le Vélodrome, obligeamment prêté par MM. Coquelle & Co Managers, fut ce jour-là trop petit et on peut dire que ce fut un grand succès. L'organisation fut difficile en raison du programme immense qu'elle comportait; mais tout réussit à merveille et on vit tous les coureurs professionnels se mettre en ligne et disputer gracieusement une course de Primes que Seigneur gagna; Major Taylor lui-même battit un record. Trousselier et tutti quanti gagnèrent aussi plusieurs courses. Les courses disputées par les artistes ne furent pas moins émotionnantes et bon nombre étaient dignes de figurer parmi les meilleurs stayers. La recette dépassa 10.000 francs. Ce magnifique résultat est dû à la collaboration de M. Blon-Dhin, trésorier de l'œuvre.



Un coin des tribunes: Jeanne Bloch, après avoir donné quelques départs, cause avec des journalistes.



Le départ de la course de primes qui a été gagnée par Seigneur, l'excellent coureur.



Coquelle aîné vient apporter à l'œuvre de la Maison de Retraite des Artistes Lyriques ses encouragements et met à la disposition de Branem l'appui de son grand talent.



Chaque concurrent doit faire le tour de la piste avec un œuf frais dans une cuillère en bois. Beaucoup n'arrivèrent pas et ce fut du plus haut comique.

Après ce succès il en fallait un autre plus grand. Les organisateurs pensèrent que les Tuileries étaient le cadre rêvé. Mais il fallait l'autorisation des pouvoirs publics!

On se mit en campagne et après maintes démarches on obtint du Ministère des Beaux-Arts l'autorisation demandée. Ce fut alors qu'il fallut se remuer pour montrer au public quelque chose de sensationnel, mais les organisateurs ne s'arrêtant pas devant les difficultés, le public eut la satisfaction de voir un spectacle sans précédent. Aux Tuileries de tous les côtés se dressaient des théâtres.

La Garde Républicaine, l'Opéra, l'Opéra-Comique, le Français et tous les théâtres de Paris prêtèrent leur concours. Quatre scènes furent dressées ayant chacune leur spectacle indépendant: un concours de gymnastique, concours de musique, en tout 1.500 exécutants, bal en plein air, chevaux de bois, etc., etc.

L'enlèvement du ballon le « Risque-Tout » ayant à son bord Emilienne d'Alençon, et le défilé historique des armées obtinrent un succès immense.

On entendit la « Marche de Sambre-et-Meuse » jouée par mille exécutants, tambours, clairons et musique, le tout dirigé par M. Merlier, chef de musique du Journal. La recette atteignit 41.000 francs.

Nous devons tous nos remerciements au Journal qui patronna cette fête et en particulier à M. Fordyce, un ami de la maison, qui ne ménage ni sa peine, ni son temps quand on s'adresse à lui.

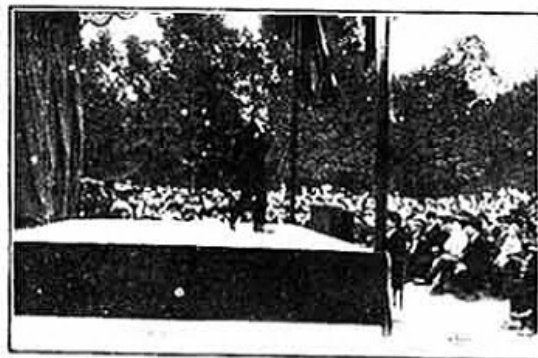
Après cette série de fêtes destinées à faire connaître au public l'œuvre de la Maison de Retraite des Artistes lyriques, il restait à instruire ce public sur la vie et la misère de cette classe intéressante de la Société. C'est au D^r Léon Petit que fut confiée cette tâche. Nul n'était plus qualifié que lui pour la remplir. Orateur de premier ordre, indépendant, lyrique, fougueux même ; on était sûr d'obtenir de lui une conférence parfaite. C'est au Trocadéro, le 29 octobre 1908, devant une salle archi-comble, qu'il la fit et obtint un succès immense. Il sut toucher l'âme des spectateurs et les artistes lui doivent une grande reconnaissance.

Aux côtés de M. Gaston Doumergue, ministre de l'Instruction publique, qui présidait, avaient pris place : M. Augis, délégué du ministère de l'Instruction publique ; MM. Puech et Dalimier, députés ; M. Barberet, directeur honoraire de la Mutualité ; M. Mascle, directeur actif de la Mutualité ; M. Rondel, inspecteur général au ministère de l'Intérieur ; M. Ernest Joly, rédacteur principal au ministère de l'Intérieur ; le D^r Arthur Petit ; D^r Baumgarten ; M. Fordyce, du Journal ; M^e Mossé, avocat à la Cour d'appel, et M. Jules Pacra, président-fondateur de la Société de Secours mutuels des Artistes lyriques. (Cette conférence a été l'objet d'une édition spéciale faite par l'œuvre de la Maison de Retraite.)

La dernière grande fête donnée à Paris fut la Redoute-Gala des Milliardaires, organisée au Moulin-Rouge le 19 décembre à minuit ; elle obtint un aussi grand succès que les autres et pas mal de spectateurs découvrirent dans la salle les opulents milliardaires qui se promenaient incognito avec plusieurs billets de banque dans leur poche ; plus de 5.000 francs de primes, obtenues gracieusement, furent distribuées au public. La recette dépassa 8.000 francs.

Comme on le voit, depuis le 1^{er} janvier 1908, les organisateurs ont donné dans toute la France près de 60 fêtes ; s'il faut en déduire qu'ils ont fait marcher de front leurs affaires personnelles, c'est-à-dire qu'ils ont en même temps répété, joué ou chanté dans les théâtres où ils sont engagés, on doit en conclure qu'il leur a fallu tout de même quelque peine pour arriver à un résultat pareil.

Leurs efforts ont été largement récompensés. Les billets s'enlèvent par milliers et nous conseillons à toutes les personnes désireuses de s'enrichir, en faisant une bonne œuvre, d'acheter sans tarder les derniers billets de la loterie de la Maison de Retraite des Artistes lyriques.



Il est amusant de voir que toutes les personnes qui sont en train de l'écouter chanter, même les enfants, ont la figure épanouie par le rire.



Un ami qui nous a bien aidé, M. Fordyce, du Journal.



Étienne, qui faisait ce jour-là sa première ascension, et prouve d'un courage qui lui attire les bravos sans fin. Elle descendit, deux heures plus tard, chez M. Gaston Menier, à Noisiel, qui la retint à dîner chez lui ; elle raconta par la suite à plusieurs journalistes qu'elle avait fait dans les airs un voyage qu'elle était prête à recommencer.